

22 MAEL PESTIVIEN
n° département commune
CRECH AN BLAY 0492
lieu-dit adresse
GUINGAMP CALLAC
arrondissement canton
.....
édifice ou ensemble contenant
.....
MANOIR
dénomination et titre de l'oeuvre
.....
1800003340

Coordonnées. LAMBERT1 X = 18575 Y = 09326

Cadastre année : section : parcelle :
année : 1832 section : B3 parcelle : 849

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968 par

SITUATION: ISOLE

PARTIES CONSTITUANTES: PUIITS, PARTIES AGRICOLES

MATIERIAUX: 1) GROS OEUVRE: GRANITE 2) COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE

ELEVATION: ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON COUVERT, PIGNON DECOUVERT

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: MANOIR CONSTRUIT AU 17E SIECLE, ET REMANIE EN 1775, DATE PORTEE

I - HISTORIQUE

./.

II - DESCRIPTION

1 - SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

Le manoir transformé en ferme, est isolé ; le logis flanqué à l'Est d'une maison plus petite occupe le côté Nord d'une cour rectangulaire bordée à l'Est et au Sud par deux ailes de communs, disposés en équerre. Le terrain très vallonné a été nivellé pour construire l'aile Est.

L'accès se fait par le Sud.

Au centre de la cour, un puits de plan carré, flanqué d'une auge de pierre.

2 - MATERIAUX ET MISE EN ŒUVRE

Le logis

La façade antérieure est construite en gros appareil assez régulier très soigné, ainsi que la partie basse du pignon Ouest ; la partie haute de ce pignon est remontée en agglomérés et enduite de mortier ; la façade postérieure et le pignon Est sont en moellons irréguliers avec quelques gros blocs.

Les communs

Petit appareil irrégulier avec quelques gros blocs par endroits.

(façade postérieure de l'aile Sud) ; quelques pierres moulurées sont réemployées dans les encadrements d'ouvertures.

La couverture du logis et des communs est en ardoise.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPE

Logis de plan rectangulaire sans mur de refend, à deux niveaux plus une comble couvert d'une toiture à deux versants ; un appentis au Nord. Les séparations entre les étages sont constituées de plafonds à poutres apparentes.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

Façade Sud

La façade comporte trois ouvertures, une porte à l'Ouest et deux fenêtres superposées à l'Est. La porte est en arc plein cintre à deux claveaux et clé axiale moulurés d'un talon et un quart de rond séparés par des filets et bandeaux reposant sur une base.

Les fenêtres sont rectangulaires ; linteaux et piedroits sont moulurés d'un talon ; la fenêtre supérieure, plus petite, a une pierre d'appui saillante moulurée d'un cavet. Le mur est couronné par une corniche en cavet.

Son linteau porte la date 1775.

Façade Nord

La façade est cachée par la toiture de l'appentis qui prend naissance au niveau de la corniche du mur goutterot et s'appuie sur un mur aveugle.

Au rez-de-chaussée deux portes à linteau de bois sont murées; à l'étage, au-dessus de la porte Est du rez-de-chaussée, s'ouvre une porte à linteau monolithe chanfreinée.

Le mur porte des cavités régulièrement espacées qui recevaient les demi-entrants disparus de la charpente de l'appentis.

Près de l'angle Nord-Est le mur assez dégradé, porte des traces d'arrachements. Le sommet du mur porte une corniche en cavet.

Pignon Ouest

Mur-pignon aveugle. Le demi-pignon de l'appentis comporte deux petites ouvertures.

Pignon Est

Deux portes superposées s'ouvrent près de l'angle Nord-Est ; les rampants ont été remontés : sous les rampants actuels apparaissent les pierres taillées en sifflet de l'ancien rampant plus incliné. De chaque côté trois cavités sont disposées parallèlement aux rampants. Traces d'arrachement en harpe à l'angle Sud-Est.

5 - COMBLES ET COUVERTURES

- Toiture à deux ressauts couverts d'ardoise. Une souche de cheminée, au sommet du pignon Est, rectangulaire à angle supérieur abattu.

- Charpente.

Trois fermes à entrain retroussé et poinçon, portant trois cours de pannes de chaque côté. Sur le versant Nord les arbalétriers sont doublés ; le contreventement est assuré par des goussets.

6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

Rez-de-chaussée

Une cloison moderne divise cet étage en deux parties : l'entrée et une pièce servant de cuisine.

Le plafond comprend cinq poutres apparentes, chanfreinées, grossièrement équarries à l'herminette, portant des solives.

L'escalier accédant à l'étage est moderne.

Le mur Sud est ouvert d'une fenêtre à linteau en segment très peu bombé et piedroits ébrasés.

Le mur Nord est ouvert d'une porte près de l'angle Nord-Est, en linteau monolithe en arc déprimé, mouluré en talon avec base à griffe au piedroit Ouest.

MANOIR DE CRECH AN BLAY

Le mur Est

Grande cheminée contre le mur Est (Cf. Sous-dossier).

A gauche de la cheminée s'ouvre une porte à linteau monolithe, moulurée en talon avec base à griffe au piedroit Sud.

Le mur Ouest est aveugle.

Le sol est cimenté.

Etage

Six poutres taillées à l'herminette portent directement le plancher du comble. Une fenêtre ouvre au Sud, à linteau de bois et piedroits ébrasés. Dans l'angle Nord-Est s'ouvrent deux portes obstruées, à linteau de bois, l'une sur le mur Nord, l'autre sur le pignon Est.

Le comble

Comble à surcroît, éclairé par une tabatière.

III - NOTE DE SYNTHESE

Aucun document ne vient expliciter l'histoire de ce petit manoir, qui a subi de profonds remaniements.

Dans les communs, sont utilisées de manière éparse, des pierres moulurées qui proviennent probablement de la partie orientale détruite du logis ; la petite maison moderne qui le remplace utilise elle aussi, dans l'encadrement de la porte quelques pierres anciennes. L'existence

de cette porte est attestée par la harpe d'attente à l'angle Sud-Est, par la présence des deux portes dans ce qui est actuellement le pignon Est et qui était un mur de refend.

D'autre part les cavités parallèles au rampant du pignon Est, devaient recevoir des pièces de chaprente de la partie détruite, ce qui permet d'ajouter que celle-ci devait être de même hauteur que le logis actuel.

Le remontage des rampants Nord du logis provient probablement d'une réfection de la charpente ; la charpente actuelle comporte en effet sur ce côté Nord des arbalétriers doublés (Cf. Description des combles et couvertures) ; la toiture ancienne devait avoir la pente de l'ancien rampant encore visible et des coyaux très accentués.

Les arrachements du mur Nord attestent peut-être de l'existence d'une ancienne tourelle d'escalier construite hors oeuvre. En effet l'escalier actuel est moderne et ne remplace pas un escalier ancien disposé à la même place. Les deux portes superposées du mur Nord seraient ainsi les entrées de la tourelle. Celle-ci pouvait être construite de part et d'autre du pignon actuel, comme le donne à penser le chanfrein visible au niveau de l'étage à l'angle Nord-Est ; de cette manière les deux parties du logis avaient un accès direct par la tourelle.

L'existence d'un portail d'entrée au Sud de la cour est signalée par les fermiers actuels (renseignement oral) ; dans l'état actuel, rien ne vient le confirmer.

Ce manoir peut être rapproché de celui de Kerauffret (partie centrale) tout proche ; on y retrouve une façade de composition dissymétrique, les mêmes piedroits moulurés en talon avec une base à griffe, l'appui de fenêtre saillant et mouluré. Ces quelques éléments permettent

de dater le manoir de Crech an Blay du XVIIe siècle.

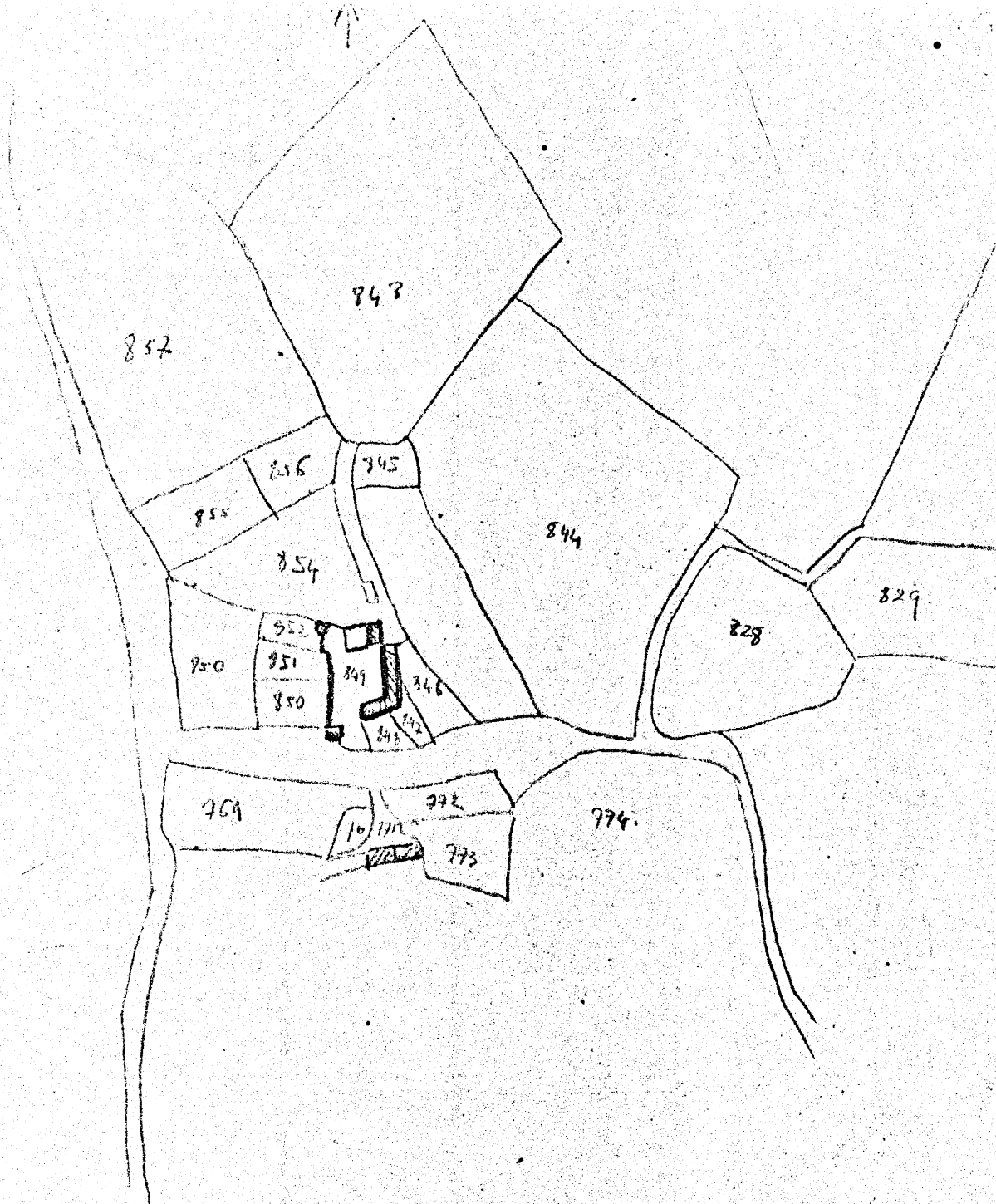
La date de 1775 inscrite au linteau est donc celle d'un remaniement.

IV - DOCUMENTATION

./.

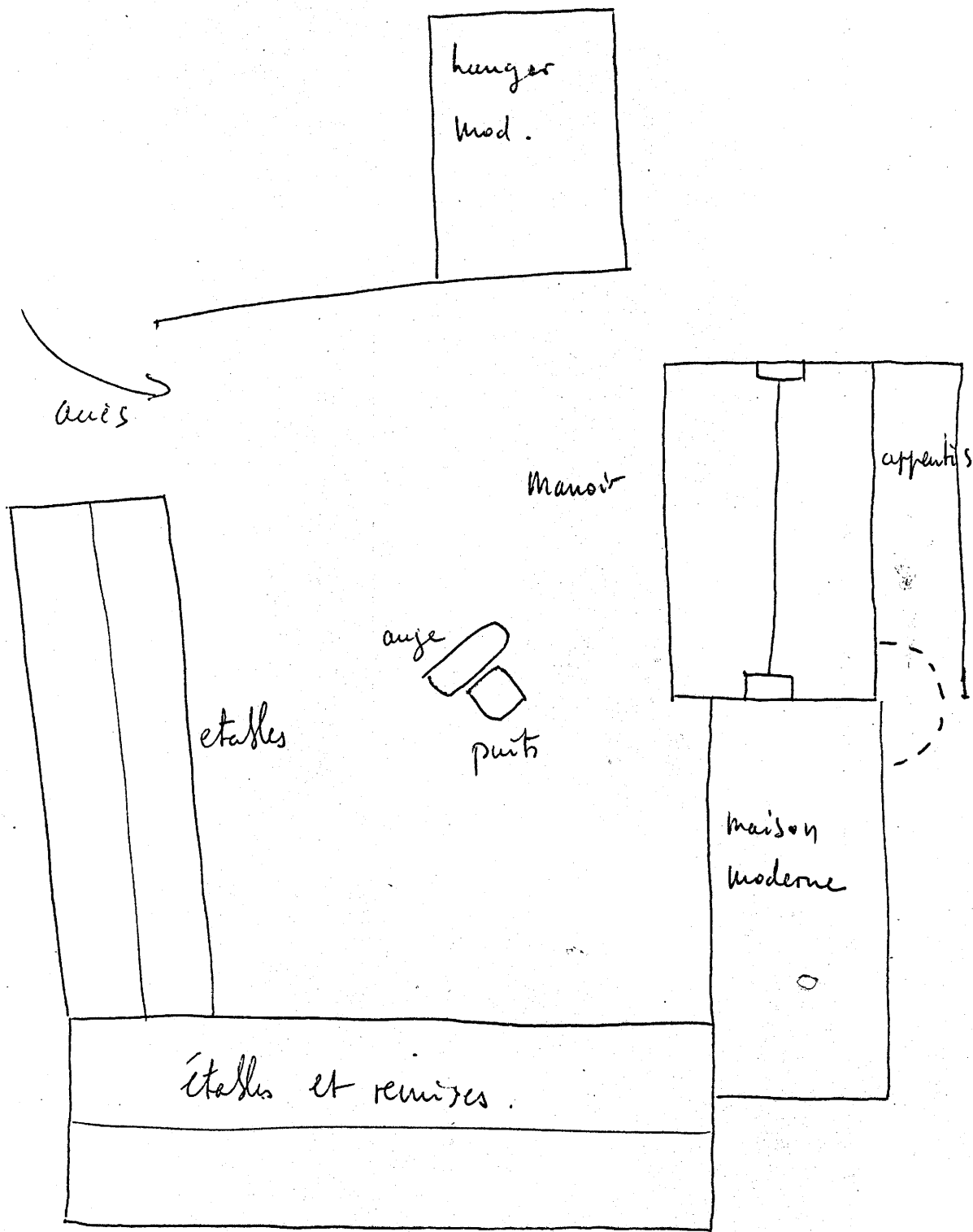
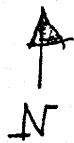
V - ANNEXES

./.



Mait. Peltivien.

Croc'h ar Blay.
 Section B. 3^e Feuille.
 1/2500^e.



CRECH AN BLAY
Mael Pektivien.

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

1 - Vue d'ensemble	67.22.229 Z
2 - Façade antérieure du logis	67.22.230 Z
3 - Logis, angle du pignon Nord et de la face postérieure	67.22.232 Z
4 - Cheminée au rez-de-chaussée	67.22.228 Z
5 - Communs au Sud de la cour	67.22.231 Z
6 - Cheminée du rez-de-chaussée	71.22.255 V
7 - Cheminée : détail du piédroit Sud	71.22.256 V
8 - " détail du piédroit Nord	71.22.257 V
9 - Rez-de-chaussée : détail des portes de l'angle Nord-Est	71.22.258 V

MAISON A CREC'H AN BLAY

Vue d'ensemble des bâtiments

Cliché LOYER

67.22.229 Z



MAISON A CREC'H AN BLAY

Face antérieure du logis (Ouest)

Cliché LOYER

.67.22.230 Z



MAISON A CREC'H AN BLAY

Logis : angle du pignon Nord
et de la face postérieure

Cliché LOYER

67.22.232 Z



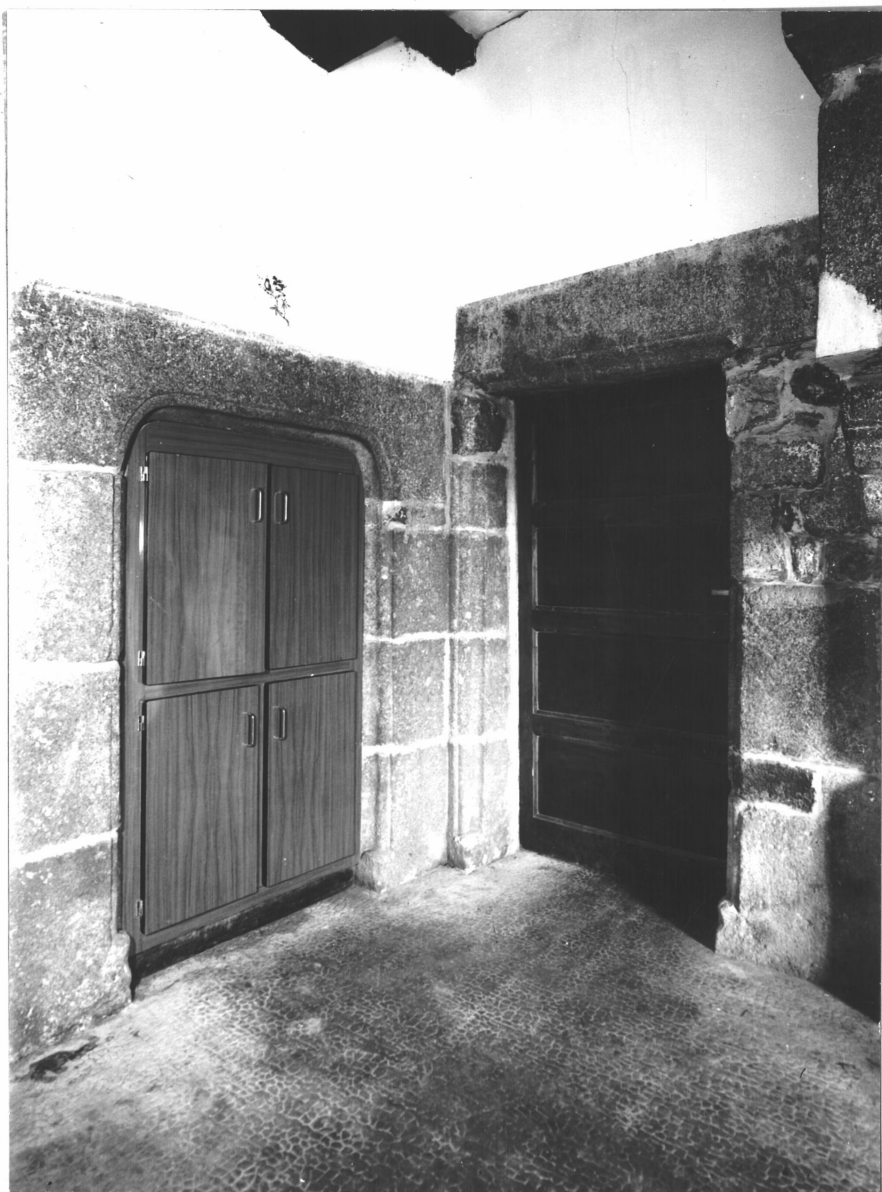
MAEL-PESTIVIEN 22

MANOIR DE CRECH-AN-BLAYE

Rez-de-chaussée : portes
de l'angle Nord-Est

Cliché ARTUR

7I.22.258 V



--	--

LOCALISATION : Logis

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année Section Parcelle.....

Révisé : année Section Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Rez-de-chaussée, pignon Est.

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse

DESTINATION ACTUELLE : Cheminée

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Établi le 10.8.1967Par LOYER, BANCILLON.Qualité ENQUÊTEURSRevu le 20.4/1970Par J.P. DUCOURETQualité Rédacteur

MANOIR DE CRECH-AN-BLAYE

Vue générale de la
cheminée du logis

Cliché ARTUR

7I.22.255 V



La cheminée est construite contre le pignon Est du logis.

Cheminée de type affleuré, de grandes dimensions (hauteur du linteau 159 cm ; largeur : 295 cm). Les piedsroits sont moulurés de deux talons séparés par un listel ; ils reposent sur une base semi circulaire moulurée en quart de rond, et s'amortissent par un quart de rond et un talon, sur l'angle au Sud, sur la seule face antérieure au Nord. Les consoles sont différenciées (Cf. Relevés graphiques). Le linteau est monolithe, à crossettes ; il est couronné par une corniche saillante moulurée en talon, surmontée par une hotte talutée.

MAEL-PESTIVIEN 22

MAISON A CREC'H AN BLAY

Logis : cheminée au rez-de-chaussée
piédroit et manteau

Cliché FLOC'HLAY

67.22.228 Z



MAEL-PESTIVIEN 22

MANOIR DE CRECH-AN-BLAYE

Cheminée : détail du piédroit Sud

Cliché ARTUR

71.22.256 V



MANOIR DE CRECH-AN-BLAYE

Cheminée : détail du
piédroit Nord

Cliché ARTUR

7I.22.257 V



--	--

LOCALISATION : CRECH AN BLAYE

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

2,5 km s à l'Est du bourg

Carte E. M. Echelle I/ 50 000

Feuille Carhaix

Lambert X 87,3

Y 125,8

Cadastre Ancien : année 1832

Section B 3

Parcelle 849

Revisé : année

Section

Parcelle

SITUATION DANS L'ÉDIFICE :

PROPRIÉTAIRE : Nom

Qualité

Adresse

DESTINATION ACTUELLE : étables, remises

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 20.4.1970

Par J.P. DUCOURET

Qualité REDACTEUR

Revu le

Par

Qualité

Les communs constitués par deux bâtiments en équerre, bordent les côtés Est et Sud de la cour.

AILE EST

La façade antérieure comporte une grande ouverture axiale bouchée, trois portes rectangulaires aux piedroits chanfreinés, trois petites fenêtres carrées. Une fenêtre au pignon Sud.

La façade postérieure est aveugle.

AILE SUD

Deux portes et deux fenêtres s'ouvrent sur la face antérieure ; la fenêtre près de l'angle Sud-Est porte sur son linteau une toute petite accolade.

Une fenêtre au pignon Ouest. Une porte bouchée sur la façade postérieure, à linteau mouluré d'une accolade.

Les charpentes sont modernes.

MAEL-PESTIVIEN 22

MAISON A CREC'H AN BLAY

Communs au Sud de la cour

Cliché LOYER

67.22.23I Z

